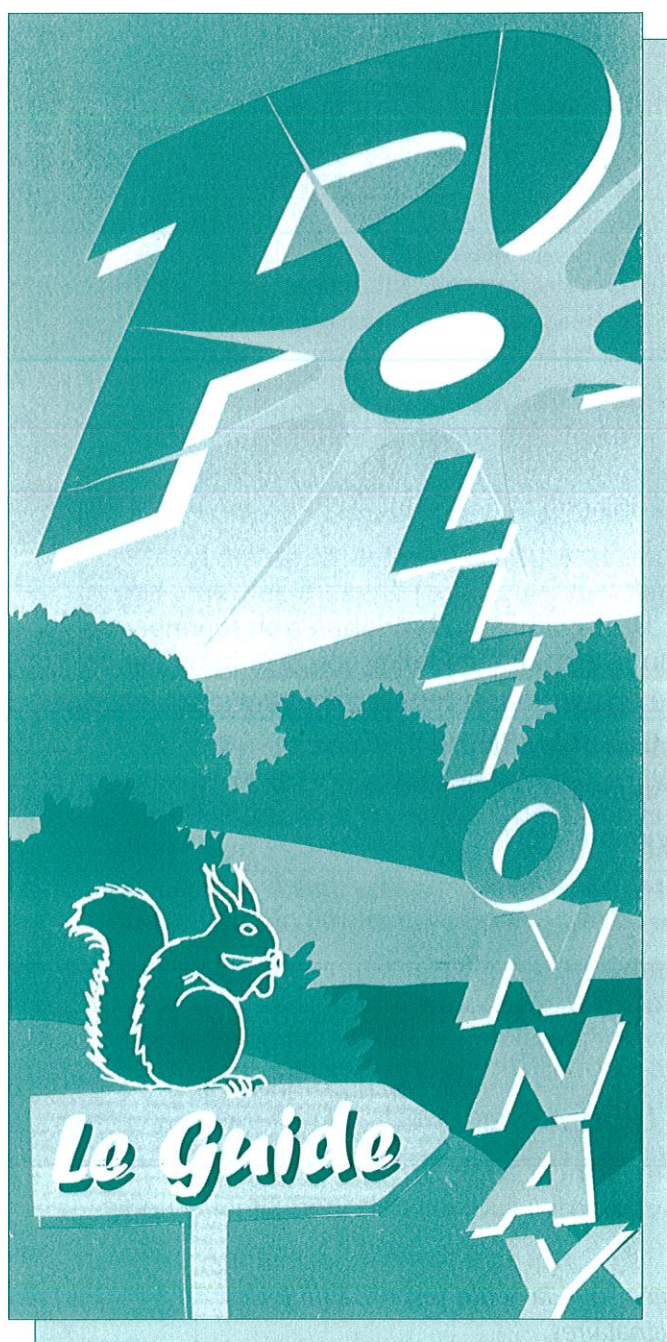




Pollionnay



Bulletin
d'Informations
municipales et
communales

DECEMBRE 1997 - N° 60

Sommaire

Le Mot du maire	3
Infos municipales :	
Conseil municipal	4
Quand la maison de retraite de Pollionnay sera reconstruite	5
Economie et urbanisme de notre village	5
Quand Pollionnay accueille	6
Finances locales	8
Mille cinq cent onze habitants	9
Il faut communiquer	9
L'école de Pollionnay : un bouquet d'activités	10
Se situer à Pollionnay	12
Le point sur les travaux d'aménagement des voies et réseaux	12
Etat civil	13
Calendrier de la vie associative	14
Infos municipales (suite) :	
Médiathèque	16
La vie associative	
Fête de Noël, repas des anciens	17
Association des familles	17
Maison des jeunes	18
ADMR	18
ASCP Foot Pollionnay	19
Que se passe-t-il à la maison de la rencontre ?	19
Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais	20
Intercommunalité	
Historique du SIPAG	23
Tribune du Citoyen	
Code de déontologie	24
Infos... Services...	
Des adresses utiles	25

Le Directeur Gérant : Monsieur Gilbert MARIGNIER, maire.

Responsable informations : André BROTTET, adjoint.

Dépôt légal : décembre 1997

Le prochain bulletin paraissant début avril 1998, les personnes désirant faire paraître des articles, doivent les déposer en mairie, si possible accompagnés de photos, avant le 8 mars 1998. Merci.

Note de la rédaction :

Les articles des associations sont rédigés sous la seule responsabilité de leurs auteurs et n'engagent que leurs signataires.

Imprimerie Jacques Poix Communications - 69126 BRINDAS

LE MOT DU MAIRE



Chers Administrés,

La trêve de fin d'année arrive à grands pas et nous pouvons constater que l'animation de Pollionnay ne faiblit pas. En ce début décembre, nous avons pu passer d'agréables moments auprès de nos plus Anciens, mais aussi en compagnie des Sapeurs Pompiers pour la traditionnelle fête de la Sainte Barbe, ainsi que lors de l'animation du 8 décembre.

A ce jour, une importante réflexion est menée sur l'implantation de la reconstruction de la maison de retraite intercommunale Jean Villard, réflexion menée en collaboration avec les Services DDE et l'Etat. Votre Conseil municipal a délibéré favorablement, le 27 octobre, pour l'ouverture d'un dossier de concertation sur le secteur de la Garenne du Buis et lors du conseil du 1^{er} décembre 1997, nous avons décidé d'élargir cette concertation au lieu dit des Presles. De cette concertation, nous devons tirer les conclusions qui s'imposent afin de pouvoir engager les démarches pour la réalisation de ce projet.

A propos de la maison de retraite intercommunale Jean Villard, je voudrais remercier chaleureusement son directeur, M. J.L. Blanchard, pour son travail accompli. M. J.L. Blanchard prend la direction d'un nouvel établissement à partir du 1^{er} janvier 1998. Je lui souhaite une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Lors de la dernière parution du bulletin municipal, un dossier spécial vous a présenté les moyens techniques des Sapeurs Pompiers de Pollionnay. Ces moyens viennent de s'enrichir d'un camion FPTL 4 roues motrices. Notre commune de par sa géographie et son relief en a toute son utilité. Il reste maintenant à renforcer l'équipe de possesseurs de permis poids lourds et ceci dans les meilleurs délais.

Afin de mieux mesurer vos besoins, vos attentes sur la vie économique ainsi que sur le plan urbanistique de votre village, il nous a semblé judicieux et opportun de faire appel à un groupe d'étudiants de l'université de Lyon II afin qu'ils nous livrent un diagnostic et qu'ils mènent parallèlement une enquête sur les possibilités de notre village. Ils sont encadrés par une personne compétente du CAUE et travaillent en étroite collaboration avec une commission de votre équipe municipale.

Voilà en quelques lignes les principaux thèmes traités en cette fin d'année. Programme toujours très chargé, mais si nous voulons que Pollionnay garde un dynamisme et un côté attractif, nous devons passer par ces phases de réflexions.

Je vous souhaite à toutes et tous de passer d'agréables fêtes, que Noël 1997 vous comble de joie et de bonheur.

Quant à moi, je vous donne rendez-vous le 11 janvier 1998 à la salle polyvalente, pour débiter tous ensemble, dans la convivialité, l'année 1998.

Amitiés.

Le Maire,
G. Marignier.

CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu exhaustif de chaque Conseil municipal est affiché au panneau d'affichage municipal (en face de la salle Jourdan) au centre Bourg.

Dans cette rubrique de notre bulletin, vous trouverez les principales décisions arrêtées lors de chaque séance du Conseil municipal.

■ SÉANCE DU 21 OCTOBRE 1997

- Accord pour l'intervention d'une professeur de musique durant le temps scolaire.
- Accord pour l'intervention d'une professeur d'anglais auprès des enfants de CM2.
- Coût pour l'année 3 784 F.
- La commune décide d'équiper le corps des sapeurs-pompiers d'un véhicule d'occasion de lutte contre l'incendie. Coût 60 000 F.
- Modification des montants des régies de recette pour la salle polyvalente (10 000 F), pour le restaurant scolaire (30 000 F) et pour la médiathèque (800 F).
- Engagement de travaux pour la création d'un passage piétonnier pour le groupe scolaire. Coût 60 500 F sur le produit des amendes de police.
- Confirmation de la vente de l'ancienne école primaire ; déclassement du domaine public en domaine privé. Ce bâtiment sera donc vendu à M. et Mme Patrick Pocachard pour un montant de 710 000 F.
- Schéma directeur d'assainissement. La commune est tenue de le réaliser d'ici 2005. Cette étude est subventionnée à hauteur de 10 % par le Département et de 60 % par l'Agence de l'eau. Le coût de cette étude est estimé à 270 000 F hors taxes. La DDAF du Rhône sera structure d'appui à cette étude.
- Mise en route d'un dossier de concertation relatif à la modification du Plan d'Occupation des Sols pour la construction de la nouvelle Maison de retraite Jean Villard.
- Adoption d'un code de déontologie pour le bulletin municipal. Parution dans ce numéro, page 24.
- Décision de confier une étude urbanistique et sociologique à des étudiants. Réflexion pour envisager l'aménagement et le développement du centre bourg. Coût de l'étude 30 000 F.

■ SÉANCE DU 1^{er} DECEMBRE 1997

- **Subventions aux associations**
- Anciens combattants 100 F
- Club de football 5 000 F
- Cligue 1 500 F
- Boule des pins 900 F

Action catholique des enfants	500 F
Club du Tilleul	700 F
Comité des fêtes	1 500 F
(exceptionnellement remboursement de matériel) . .	5 500 F
Ecole de musique	3 000 F
Maison de la rencontre	700 F
Sou des écoles	1 600 F
(exceptionnellement remboursement de matériel) . .	2 000 F
Société de Chasse	500 F
Association Geneviève Dumont	500 F
Association des Mandrières	500 F
Maison des jeunes	1 000 F
Amis de la bibliothèque de prêt	1 000 F
Association paragrêle	2 700 F
Office de tourisme	2 520 F
Société protectrice des animaux	1 330 F
Total	33 050 F
• Décisions modificatives au budget principal pour intégrer entre autres la vente de l'école, les indemnités de personnel de fin d'année, les coûts pour le remplacement du personnel en arrêt maladie et un remboursement de TVA à la Communauté de communes.	
• Accord pour un nouveau règlement de la location de la salle polyvalente.	
• Bilan financier des contrats d'aménagement du temps de l'enfant 1996-1997.	
• Extension de la concertation relative à la modification du Plan d'Occupation des Sols pour la construction de la nouvelle maison de retraite. Après le lieu dit La Garenne du Buis, étude au lieu dit Les Presles (entre l'école et les Aurélias).	
• Résultat du recensement complémentaire : 1 511 habitants.	
• Le centre de loisirs sans hébergement périscolaire a obtenu son habilitation jeunesse et sport pour l'année scolaire 97/98, ce qui lui permettra de percevoir les prestations de services de la CAFAL.	

Travail repris par André Brotte.

La Cour du Roy

Restaurant gastronomique :

*Sa vue panoramique
Son jardin à la française
Son ruisseau à truites
et bien d'autres surprises*



Mariages - Banquets - Repas d'affaires - Séminaires

69290 POLLIONNAY Tél. : 04 78 48 15 73

Fermeture hebdomadaire le mardi et le dimanche soir

QUAND LA MAISON DE RETRAITE DE POLLIONNAY SERA RECONSTRUITE...

Afin de proposer aux résidents un confort et des commodités conformes aux normes actuelles, la Maison de retraite Jean Villard, actuellement installée aux Mandrières, devra être reconstruite. Ainsi en a décidé son Conseil d'administration présidé par Gilbert Marignier, maire de la commune.

Reconstruite à Pollionnay

Reste donc à trouver le meilleur emplacement pour cette nouvelle structure où vivent 77 personnes et travaillent 30 autres. A cela, le Conseil d'administration et votre Conseil municipal travaillent. A ce jour, deux hypothèses sont étudiées très sérieusement. La première se trouve au lieu dit La Garenne du Buis, à l'angle de la route de la Poizatière, sur la droite en quittant le bourg. La seconde se trouve au lieu dit Les Presles, entre l'école et les établissements médicaux des Aurélias. Les avantages et inconvénients des deux solutions font donc l'objet d'une analyse approfondie, dans le cadre des diverses lois et réglementations en vigueur, parmi celles-ci, le POS de votre commune.

Une modification du POS ?

Parmi les solutions administratives envisagées, l'une d'entre elles consisterait à effectuer une modification du POS. Une modification consiste à corriger ponctuellement le règlement et/ou un emplacement précis du zonage préalablement défini par le Conseil municipal, ceci sans remettre en cause l'économie générale du POS. La procédure de modification – si elle est retenue – comportera donc, le moment venu, une enquête d'utilité publique où chacun pourra faire ses observations sur le projet.

Pas une révision du POS

Il n'est pas du tout envisagé d'effectuer de révision du POS. Une révision est une opération lourde et longue qui a pour objet de remettre à plat l'ensemble du POS, rapport de présentation, règlement et zonage sur la totalité de la commune. Notre commune a révisé son POS en 1993.

Il ne sera donc pas possible à l'occasion du déménagement de notre maison de retraite de satisfaire telle ou telle revendication personnelle.

Une concertation avec la population

En tout état de cause, votre Conseil municipal a décidé d'entreprendre une concertation préalable avec

l'ensemble de la population sur le sujet. Pour cela, un dossier est donc disponible et consultable aux heures habituelles d'ouverture de la mairie. Un cahier attend vos observations sur le projet. Notons que ce dossier est susceptible d'être complété à tout moment à l'initiative de Monsieur le Maire, par tout document utile à l'appréciation des problèmes posés.

Cette concertation est commencée depuis le début du mois de novembre, elle durera au moins jusqu'à la mi-janvier 1998.

Si la solution finalement retenue est la modification du POS, l'enquête publique aura lieu ultérieurement et concernera uniquement la zone retenue.

*Jean-Paul Jasserand,
Adjoint.*



ECONOMIE ET URBANISME DE NOTRE VILLAGE

Vous savez déjà que vos élus réfléchissent depuis un certain temps à l'évolution de Centre bourg et de ses activités, en particulier l'activité commerciale. Cette réflexion a d'ailleurs déjà été l'occasion de diverses rencontres avec certains responsables associatifs.

Afin d'aller plus loin dans ce travail, le Conseil municipal a décidé de confier à une équipe d'étudiants une étude de notre village. Cette étude va s'intéresser à deux aspects importants de notre bourg que sont l'urbanisme et l'économie. Seront regardés de près les perspectives en matière d'habitat, de circulation routière et piétonne, d'activités commerciales et associatives, etc.

Cette étude a donc été confiée à une équipe de sept garçons et filles, tous étudiants de niveau DESS à l'Université Lyon II - Institut d'urbanisme, sous la responsabilité d'un professeur de cette institut. Ce travail comptera en effet dans l'obtention de leur diplôme.

Certains d'entre vous auront l'occasion de rencontrer ces jeunes gens qui viendront les interroger sur leur vision du village, ses atouts, ses handicaps.

Je pense en particulier aux artisans et commerçants, aux responsables et animateurs d'associations, etc. Je vous remercie par avance de l'accueil souriant et chaleureux que vous voudrez bien leur réserver.

Nous aurons lors d'un prochain bulletin l'occasion de parler plus longuement de leur travail.

*Jean-Paul Jasserand,
Adjoint.*

INFOS MUNICIPALES

QUAND POLLIONNAY ACCUEILLE

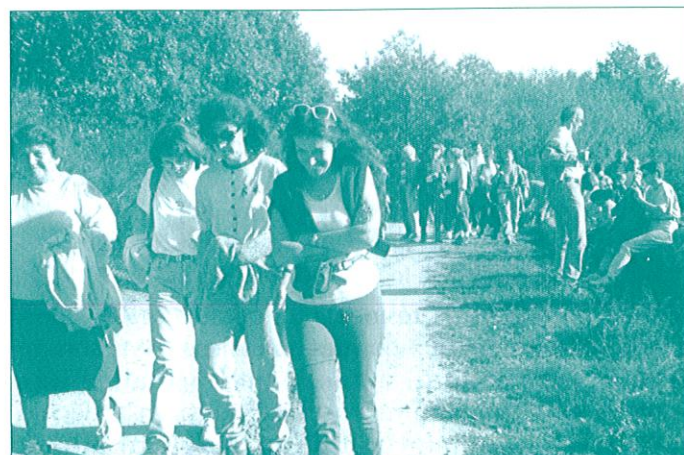
Le 19 octobre dernier, Pollionnay offrait son cadre magnifique à la **fête du tourisme** du canton de Vaugneray organisée conjointement par la municipalité de Pollionnay et l'Office de tourisme de l'Ouest lyonnais.



Le matin, une centaine de marcheurs accompagnés par des bénévoles de la Maison de la Rencontre partait pour une randonnée à travers sentiers et bois. Dans le même temps, une quarantaine de "VTTistes" s'élançait à son tour, encadré par le club Loisirs VTT, pour la même destination. Au même moment, de différents points des Monts du Lyonnais, une trentaine de cavaliers ralliait notre commune et plus précisément le club hippique La Randonnée. Jean Besson, notre député, nous faisait l'amitié de sa présence tandis que Georges Barriol, notre Conseiller général, se mêlait au peloton des "VTTistes".

A midi, le Docteur Colin nous accueillait dans le parc de son château, un apéritif était offert par la municipalité et chaque participant tirait le repas de son sac. L'après-midi, le Docteur Colin faisait visiter les jardins à la française du château avec beaucoup d'érudition. Pour son sens de l'accueil et sa disponibilité, qu'il soit chaleureusement remercié. Puis ce fut la course VTT assurée par le club Loisirs VTT, course ou l'esprit de convivialité prima. Les lauréats : chez les hommes, Wilfried Reinque de Messimy, chez les filles, Sandrine Baron de Messimy, et enfin chez les enfants, Bastien Mugnier de Pollionnay. Parallèlement, au club hippique La Randonnée, était proposée une démonstration équestre avec la présentation d'un superbe étalon amené pour la circonstance.

Lors de la remise des prix, M. Gilbert Marignier, notre maire, remerciait tous ceux qui ont concouru au succès de cette journée.



Cette journée a été honorée par la présence de nombreux maires et élus des communes voisines dont M. Gérard Grange, Président de la Communauté rurale des Coteaux du Lyonnais et par ailleurs maire de Soucieu-en-Jarrest.

En tout cas, la municipalité tient plus particulièrement à remercier le club hippique La Randonnée, le club Loisirs VTT, la Maison de la Rencontre, le Comité des fêtes et le corps des sapeurs pompiers, ces derniers ayant assuré la sécurité de cette manifestation. Sans la contribution décisive de ces associations, notre commune n'aurait pas pu proposer une organisation de cette qualité.

Cette fête du tourisme à Pollionnay ne constituait pas "un coup ponctuel" mais s'inscrivait dans un travail d'ensemble mené tous ces derniers mois. D'ailleurs à cette occasion, notre municipalité a présenté le panneau appelé "relais information service" et le dépliant touristique. Une belle manière de mettre en valeur notre commune.

A travers ce tourisme de proximité et de week-end à promouvoir, notre communauté villageoise doit développer ces qualités d'accueil. C'est faire preuve d'ouverture. Notre collectivité s'honorera à aller dans ce sens-là, c'était aussi l'enjeu de cette fête.

André Brottet,
Adjoint.



INFOS MUNICIPALES

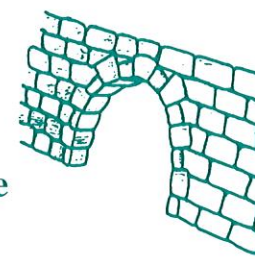


Photos : Hervé de Rouville.

Marc BOUCHARD
Artisan Maçon

Maçonnerie Générale
Taille de pierres
Rénovation

La Poizatière 69290 POLLIONNAY
Tél. 04 78 48 12 78



TRANSPORT - TERRASSEMENT
Locations de caissons pour déblais

Carrière de Gorh - POLLIONNAY

Éts ROULET

7, allée des Primevères
69110 SAINTE-FOY-LES-LYON
Tél. : 04 78 59 22 64

INFOS MUNICIPALES

FINANCES LOCALES

Parmi les services qu'ont normalement à rendre vos élus, il y a celui d'informer, de rendre compte de leur action. C'est encore un peu de travail, mais c'est nécessaire à mes yeux. Chacun peut ainsi se faire une idée, son idée, de la marche de la collectivité. Pour cette raison, dans le domaine des finances comme dans les autres, vous trouvez donc régulièrement des articles qui abordent divers sujets qui nous concernent tous.

A propos des impôts locaux

Vous avez déjà eu quelques occasions de lire dans ce bulletin municipal que les impôts locaux n'allaient pas uniquement à la commune. Il était donc intéressant de savoir à qui allaient nos impôts.

En réalité, toutes les informations sont données sur nos feuilles d'impôts. Les voici donc simplement présentées de façon plus lisibles.

Comme souvent dans ces colonnes, je m'intéresserai particulièrement à la taxe d'habitation puisque c'est l'impôt auxquels sont soumis tous les habitants de Pollionnay qu'ils soient propriétaires ou locataires de leur logement.

Un peu plus de la moitié pour la commune

Le tableau ci-après vous montre la répartition dans notre commune. Les recettes vont donc pour un peu plus de la moitié (53 %) à la commune.

A noter que ces valeurs sont des moyennes et peuvent être à corriger très légèrement, notamment en fonction du nombre d'enfants à charge.

12 % pour la communauté de communes et 3 % pour les syndicats extérieurs

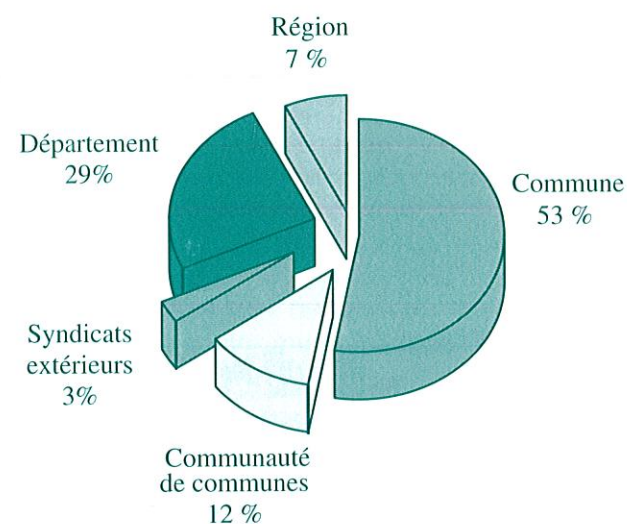
Sans que nous en ayons toujours conscience, la Communauté de communes prend une importance grandissante dans notre quotidien. C'est une volonté partagée des élus de 9 communes qui a pour but de rechercher des économies d'échelle. Les syndicats exté-

rieurs sont une autre forme de coopération intercommunale. Ils s'intéressent à des sujets parfois très précis comme les personnes âgées, l'électricité ou la gendarmerie et parfois beaucoup plus larges comme la Communauté Rurale des Coteaux du Lyonnais. Précisons que le syndicat des eaux (SIDESOL) n'est pas financé par les 4 taxes locales mais par un prélèvement effectué sur nos factures d'eau (abonnement et consommation).

Et environ un tiers pour le Département et la Région

Ces collectivités locales nous sont bien connues, leur action est souvent déterminante dans tant de secteurs, entre autre sous forme d'aide aux communes...

*Jean-Paul Jasserand,
Adjoint aux finances.*



INFOS MUNICIPALES

MILLE CINQ CENT ONZE HABITANTS

Le recensement complémentaire est terminé. Le chiffre officiel de la population de Pollionnay sera donc, à partir du 1^{er} janvier 1998, de 1511 habitants. Cela représente une évolution de 19 % par rapport aux 1267 habitants qui avaient été recensés en 1990. A noter que, sans grand risque de se tromper, on peut penser que la commune compte un peu plus d'âmes encore. Cette différence est due aux règles administratives qui sont propres au recensement complémentaire qu'a décidé votre Conseil municipal. En effet, seul le recensement général décidé par l'Etat peut permettre de compter tous les habitants d'une commune. Celui-ci devrait normalement intervenir en 1999.

Il me faut ici adresser les plus vifs remerciements à Mlle Gaullier, nouvelle habitante de la commune, qui a effectué ce travail avec dévouement, conscience professionnelle, compétence et... le sourire. Merci aussi à toutes et tous qui avez aussi répondu à ses questions avec bonne humeur...

*Jean-Paul Jasserand,
adjoint.*

IL FAUT COMMUNIQUER...

Beaucoup d'associations agissent sur Pollionnay, le saviez-vous ? pas sûr...

Cet article s'adresse aux responsables associatifs de notre commune.

Globalement, vous n'avez pas suffisamment le souci d'informer notre population sur tout ce que vous faites.

En tant qu'adjoint chargé de la vie associative, je suis témoin à la fois de la qualité de vos activités et de votre petit nombre pour les assurer.

Utilisez cet outil de communication de proximité qu'est le bulletin municipal. Une manière pour vous de vous faire connaître, de promouvoir vos propositions, de valoriser le bien fondé de vos actions, de faire partager vos centres d'intérêt et de vous renouveler. Vous me direz encore un effort ! Je vous demande de le faire. L'enjeu est très important. Le tissu associatif, c'est la richesse d'une commune. C'est le creuset d'un "vivre ensemble" inestimable. C'est le garant d'une vie sociale digne de ce nom. C'est un point d'ancrage pour introduire des valeurs humanistes dans notre vie collective.

A vous de jouer.

*André Brottet,
Adjoint à la vie associative.*



S.A.R.L. BEAUPELLET
ARTISAN DIPLOME
« La Rapaudière »
69290 POLLIONNAY
Tél. : 04 78 48 12 48
Fax : 04 78 48 16 57

Chauffage - Sanitaire - Zinguerie - Dépannages
entretien chaufferie et ramonage cheminées

UN NOM POUR L'ÉCOLE

Nous avons eu sept réponses pour neuf propositions. La boîte à idées reste ouverte. Prochainement, la commission école poursuivra son travail en tenant compte de vos propositions.

*André Brottet,
adjoint.*

YAMAHA
LYON

Alexis Motos
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF
motos et accessoires

3 et 5, avenue Jean Jaurès - tél. : 04 78 72 39 39

atelier et pièces détachées

32 et 34, rue Chalopin

tél. 04 78 69 08 62 - fax 04 78 61 70 70

RESTAURANT TERRASSE

Olivier Terrasse

Restaurateur - Traiteur

Spécialités Maison

Menus Gastronomiques

Plats cuisinés à emporter (salés, sucrés)

Toutes réceptions

Tél. 04.78.48.12.06 - 69290 POLLIONNAY

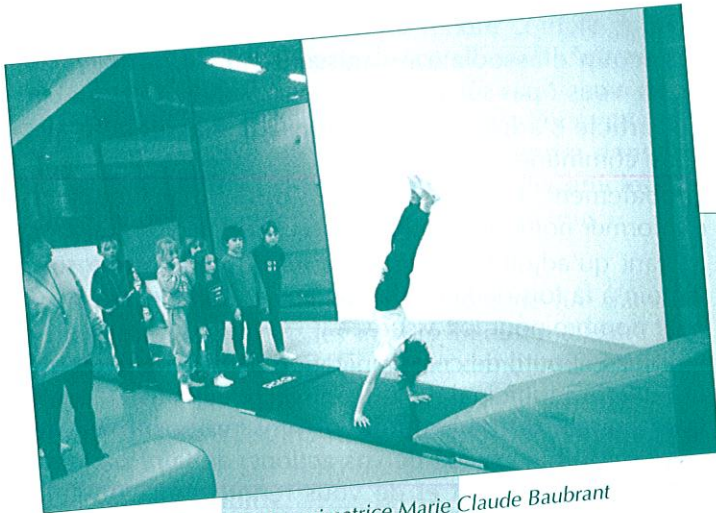


Matériels pour l'ennoblissement textile
CONSTRUCTEUR - Bureaux et ateliers

La Rapaudière - 69290 POLLIONNAY (Région Lyon)
Tél. : 33 (04) 78 48 11 44 - Fax 33 (04) 78.48.11.45

INFOS MUNICIPALES

L'ECOLE DE POLLIONNAY : UN BOUQUET D'ACTIVITES



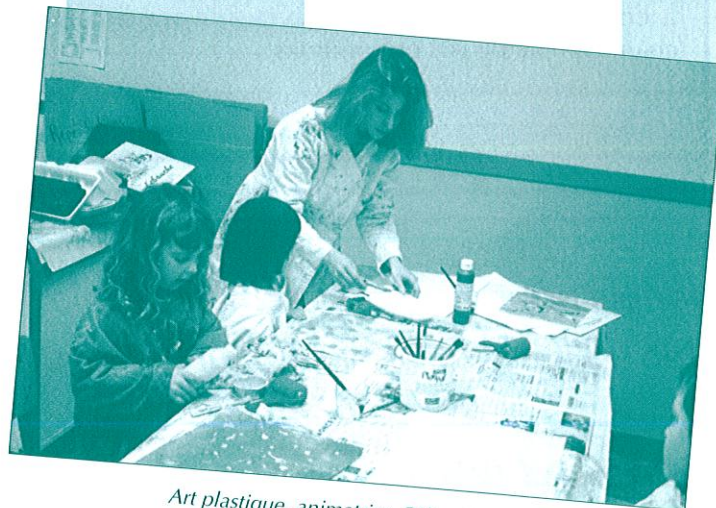
Gymnastique, animatrice Marie Claude Baubrant



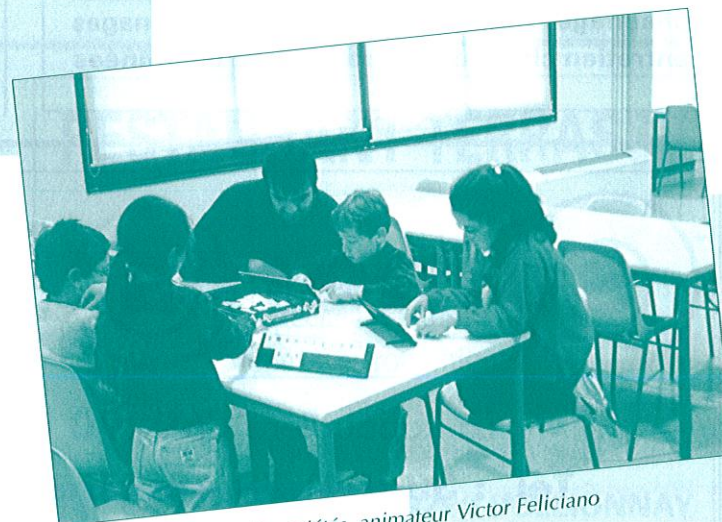
Tennis de table, animateur Lucien Galland



Eveil musical, animatrice Carole Côte

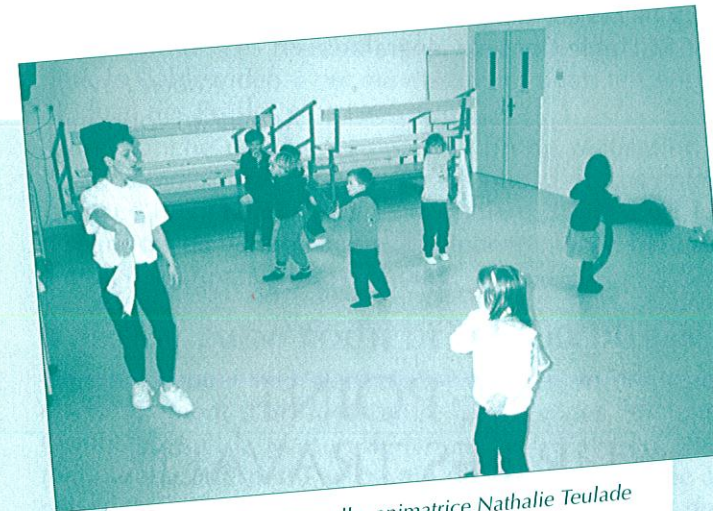


Art plastique, animatrice Céline Moine



Jeux de sociétés, animateur Victor Feliciano

INFOS MUNICIPALES

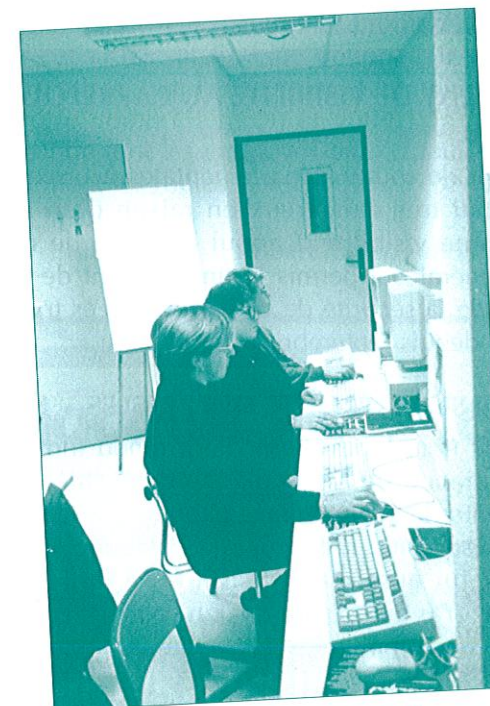


Expression corporelle, animatrice Nathalie Teulade

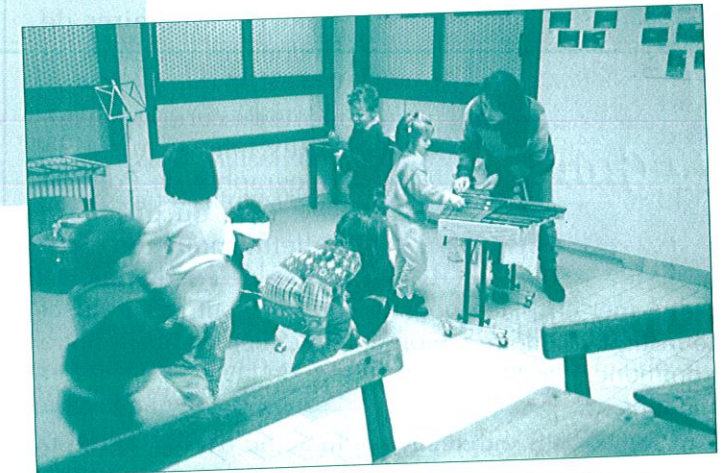


Atelier bois - bricolage, animateur Paul Teulade

de nouvelles activités : le club informatique...

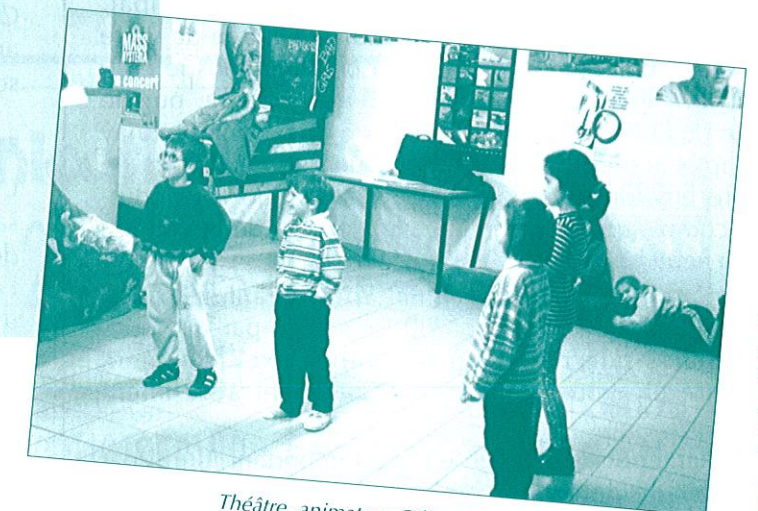


Club informatique, animateurs Roger Beaumont, Christine Roux.



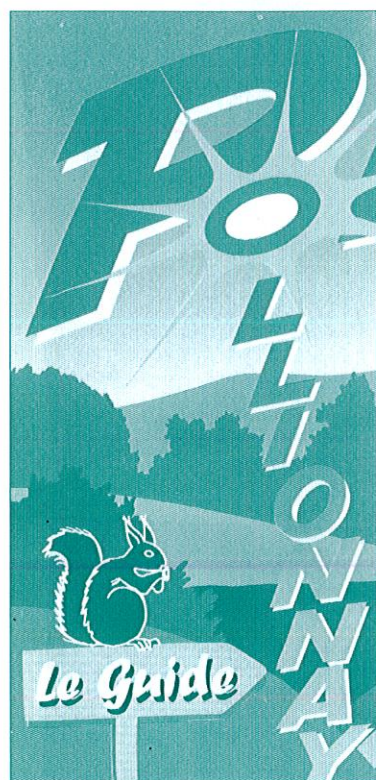
Musique à l'école de musique, animatrice Sabine Clément

... et le théâtre



Théâtre, animateur Gilles Garlet

SE SITUER A POLLIONNAY



Dans ce numéro du bulletin municipal, vous découvrirez une cartographie de Pollionnay.

Mais oui, un plan de notre commune où il fait si bon vivre et habiter ! Voilà bien longtemps que ce besoin était évoqué. Voyons quels renseignements pouvons-nous lire.

Côté page de garde (sympathique non ?), les renseignements d'ordre touristiques avec notamment les itinéraires de randonnées pédestres ou VTT, ainsi que les monuments ou curiosités naturelles, mais aussi la topographie de Pollionnay. Lors du prochain bulletin, nous développerons ce que la municipalité met en place pour orienter et maîtriser l'aspect touristique de notre région et particulièrement sur notre commune (circuits pédestres, aire de lavage VTT, informations...).

Au verso côté église, les renseignements "géographiques", comportant la situation des principaux hameaux ou lieu dit, mais aussi et surtout le nom de la rue ou du chemin où vous habitez ! C'est la suite logique de la dénomination des rues, places, routes ou chemins donnée et votée par le Conseil municipal. Reste bien sûr à trouver l'indication à l'entrée de votre rue ou chemin ; c'est ce qui sera possible dans le courant de l'année prochaine - d'abord le bourg, puis le reste de la commune -.

Imaginez le travail : Pollionnay compte actuellement trois plaques de rue, nous en avons environ 90 à poser !! C'est alors que vous pourrez compléter votre adresse avec le nom de la voie où vous habitez.

Le coût de ce tirage réalisé par Eric Touraille Création de Pollionnay a été de 17 000 F, allégé par quelques publicités que nous avons voulues exclusivement locales que vous pourrez lire également avec attention !

Une ligne pour souligner le travail important fourni par nombre de personnes bénévoles afin de réaliser ce document que nous avons voulu original. Merci à tous

pour leur précieuse et indispensable collaboration.

Une précision complémentaire à cette réalisation qui est en fait la reproduction du panneau Information Service implanté près de la salle des fêtes. Ce panneau a été réalisé par Atelier Graphic pour un coût de 16 944 F TTC, dont le montant est aidé en totalité par la CRCL et le Conseil Général.

Robert Ravel,
Adjoint au Tourisme

LE POINT SUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE VOIES ET RÉSEAUX

Comme beaucoup l'on fait remarqué au cours des derniers mois, traverser Pollionnay demandait temps et patience en raison de plusieurs chantiers simultanés en cours dans nos rues. Dame ! Jusqu'à deux feux de chantier à subir pour traverser notre village !! Quelques précisions sur la nature et les raisons de ces travaux sont nécessaires.

■ DÉGAGEMENT DE VISIBILITÉ AU CARREFOUR D70 / D610

Ce croisement de routes départementales à proximité de l'école était très dangereux en raison d'un talus interdisant toute visibilité. L'appui et l'aide de notre Conseiller Général ont permis le financement de cette amélioration de la sécurité de ce carrefour. Les travaux sont terminés depuis septembre.

■ CHANTIER SUR LA ROUTE DES PRESLES

L'ouverture de notre nouvelle école a rendu indispensable l'amélioration de la circulation des véhicules et des piétons entre le centre village et le groupe scolaire. La petite route étroite, sans trottoir et débouchant sur un carrefour lui aussi sans visibilité, a fait l'objet d'important travaux pris en charge par notre Communauté de communes dans le cadre "programme voirie" annuel.

La durée de ce chantier (6 mois) aura été plus longue que prévue, mais elle inclut la réalisation des travaux ci-après.

■ ENFOUISSEMENT RÉSEAUX AÉRIENS

Coordonner les réalisations lors de la réfection d'une chaussée est la préoccupation majeure de l'équipe municipale ; c'est ainsi que l'enfouissement des réseaux EDF, France Telecom, Eclairage public ont été réalisés lors des travaux sur le chemin des Presles. En fait, l'ensemble de ces réseaux - plus un fourreau d'attente pour le Câble vidéo - ont été dissimulés entre le Centre Médical des Presles et le centre village.

Autre tranche d'enfouissement en fin de réalisation ; l'enfouissement des mêmes réseaux que ci-dessus entre la place des Platanes et la Cozonnière. C'est ainsi la disparition de 11 poteaux et de leur trame de fils qui auront disparu au centre du bourg.

■ AMÉNAGEMENT ROUTE DE LA CROIX DU BAN

Dernier chantier important réalisé fin août, le drainage et comblement d'un fossé entre la place des Anciens Combattants et la Maison de retraite Jean Villard. Cette réalisation correspond au besoin d'élargir la chaussée à cet endroit étroite, afin de tolérer le stationnement de dépannage lorsque les parkings sont pleins, mais également d'offrir un meilleur accueil des exposants lors de la Foire de Pollionnay.

Quelques désagréments lors de la réalisation de ces chantiers, des difficultés au moment des entrées et sorties d'école, mais au bout du compte une nette amélioration de la sécurité de circulation particulièrement des enfants à pied ou en vélo, ainsi qu'un meilleur aspect de notre village sans fils électriques en tous sens valait bien ceci.

En voilà terminé avec les soucis occasionnés par tous ces chantiers. Déjà d'autres se profilent. Ce soir je termine cet article et il neige dehors... Il va falloir faire encore mieux que l'an dernier et quand même compter sur votre compréhension et votre bon sens face aux efforts que font les employés municipaux pour dégager rapidement les routes, sans pouvoir cependant être partout à la fois !!

Robert Ravel, Adjoint à la Voirie.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Quentin Chillet, le 23 avril 1997 (avis de naissance reçu le 4 novembre 1997).

Djiliane Philiatreau, le 16 septembre 1997.

Marine Demeure, le 16 septembre 1997.

Florent Bouchard, le 15 octobre 1997.

Nicolas Rosain, le 16 octobre 1997.

Alexis Delorme, le 3 novembre 1997.

DECES

Mme Lucie Terrasse, le 12 septembre 1997.

M. Jean Carret, le 9 septembre 1997.

Mme Louise Charles, le 15 septembre 1997.

10 décès à la Maison de Retraite "Les Aurélias".

1 décès au Centre Médical "Les Presles".

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeune gens nés entre le 1^{er} octobre 1980 et le 31 décembre 1980 doivent se présenter à la mairie au mois de janvier 1998.

Apporter le livret de famille et une pièce d'identité.

Jacques Poix Communications

PAO
PHOTOCOPIE
N & B - COULEUR
IMPRIMERIE
PAPETERIE



2 ADRESSES
POUR MIEUX
VOUS SERVIR

50, av. Victor Hugo
T A S S I N

Tél. : 04 78 34 89 18
Fax : 04 78 34 88 91

68, av. Ed. Millaud
C R A P O N N E

Tél. : 04 78 44 87 66
Fax : 04 78 44 62 35

CALENDRIER DE LA VIE ASSOCIATIVE 1998

Organisateur	Date	Heure	Activité	Lieu
Club de football	Samedi 10 janvier	17 h	Fête des rois	Local des jeunes
Municipalité	Dimanche 11 janvier	11 h	Vœux du maire	Salle municipale
Société de chasse	Dimanche 18 janvier	10 h	Assemblée générale	Salle des associations
Club du Tilleul	Jeudi 22 janvier	14 h 30	A.G. et Fête des rois	Salle des associations
Association des Familles	Vendredi 30 janvier	20 h 30	Assemblée générale	Salle des associations
Maison de la Rencontre	Dimanche 1^{er} février	10 h 15	Assemblée générale	Maison de la Rencontre
Boule des Pins	Samedi 7 février	8 h	Prix de la municipalité	Boulodrome de Vaugneray
Boule des Pins	Dimanche 8 février	8 h	Prix de la municipalité	Boulodrome de Vaugneray
Club du Tilleul	Dimanche 22 février	14 h	Concours de belote	Salle municipale
Maison de la Rencontre	Samedi 28 février	13 h	Sortie métro musée	Lyon
Club de Football	Samedi 7 mars	20 h 30	Soirée dansante	Salle municipale
Club du Tilleul	Jeudi 12 mars	14 h	Anniversaire	Salle municipale
Municipalité	Vendredi 20 mars	20 h 30	Soirée environnement	Salle municipale
Municipalité	Samedi 21 mars	Matinée	Nettoyage de printemps	Tout le village
Sou des écoles	Samedi 21 mars	20 h 30	Soirée Festive	Salle municipale
Boule des Pins	Samedi 11 avril	14 h	But d'honneur	Stade
Boule des Pins	Lundi 13 avril	8 h	Concours	Stade
Classe en 8	Dimanche 26 avril	12 h	Banquet	Salle municipale
Classe en 9	Jeudi 30 avril	Nuit	Muguet de Mai	Tout le village
Anciens Combattants	Vendredi 8 mai	11 h	Défilé / repas	Salle municipale
Municipalité/Ass. des Familles	Dimanche 7 juin	11 h	Fête des mères	Salle municipale
Club du Tilleul	Jeudi 11 juin	14 h	Anniversaire	Salle municipale
Club de Football	Vendredi 12 juin	19 h	Concours de pétanque	Stade
Sou des écoles	Samedi 13 juin	Journée	Fête de l'enfance	Ecole
Club de Football	Samedi 20 juin	Après-midi	Tournoi débutants poussins	Stade
Association des Familles	Dimanche 28 juin	Journée	Sortie pédestre	—
Maison Jean Villard	Dimanche 28 juin	Journée	Fête	Maison Jean Villard
Boule des Pins	Vendredi 10 juillet	19 h	Concours	Stade
Sapeurs Pompiers	Lundi 13 juillet	21 h	Bal	Salle municipale
Municipalité	Mardi 14 juillet	11 h	Défilé / Vin d'honneur	Salle municipale
Anciens Combattants	Vendredi 4 septembre	Journée	Voyage annuel	—
Classe en 9	Samedi 5 septembre	Journée	Vogue	Village
Comité de la Foire	Dimanche 6 septembre	Journée	Foire	Village
Club de Football	Dimanche 6 septembre	Journée	Tournoi seniors	Stade
Club de Football	Jeudi 17 septembre	14 h	Anniversaire	Salle municipale
Maison de la Rencontre	Dimanche 20 septembre	Journée	Sortie culturelle	—
Club du Tilleul	Jeudi 24 septembre	Journée	Sortie d'automne	—

CALENDRIER DE LA VIE ASSOCIATIVE 1998

Organisateur	Date	Heure	Activité	Lieu
Club du Tilleul	Dimanche 11 octobre	12 h	Repas animé	Salle municipale
Boule des Pins	Samedi 7 novembre	13 h 30	Concours	Stade
Boule des Pins	Dimanche 8 novembre	10 h	Assemblée générale	Salle des associations
Sapeurs Pompiers	Mardi 10 novembre	20 h	Soirée dansante	Salle municipale
Anciens Combattants	Mercredi 11 novembre	11 h	Défilé / Vin d'honneur	Salle municipale
Anciens Combattants	Samedi 14 novembre	20 h	Choucroute	Salle municipale
Société de chasse	Samedi 28 novembre	20 h	Repas	Salle municipale
Municipalité	Jeudi 3 décembre	12 h	Repas des Anciens	Salle municipale
Sapeurs Pompiers	Samedi 5 décembre	12 h	Sainte Barbe	Restaurant
Comité des fêtes	Mardi 8 décembre	18 h	Illuminations - animation	Village
Sou des écoles	Dimanche 13 décembre	14 h 30	Arbre de Noël	Salle municipale
Club du Tilleul	Jeudi 17 décembre	12 h	Repas de Noël	Salle municipale
Maison de la Rencontre	1^{er} & 3^{ème} dimanche	chaque mois 10 h-12 h	Dimanche café	Maison de la Rencontre



E. LECLERC

GREZIEU-LA-VARENNE

5, rue Benoit Launay - Tél. 04 78 44 85 13

**OUVERT du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h 30 NON STOP
et le vendredi jusqu'à 20h**



MEDIATHEQUE

QUEL PROGRAMME !

L'année 97 aura été riche en animations. Rappelez-vous !

Après le mois de janvier qui a vu se terminer l'exposition sur les ours, la médiathèque a rassemblé toutes sortes d'ouvrages consacrés aux "haies vives", thème retenu par Polionnay pour sa participation à la journée de l'environnement au printemps.

Dès la rentrée de septembre, l'équipe s'est mobilisée sur une cause nationale : Elle a mis sur pied une exposition consacrée aux "dépendances à tous âges" (drogues, alcool, tabac, médicaments...)

Pour clore cette année sur une note plus mystérieuse et littéraire, la médiathèque a abrité quantité de curieux personnages - voleurs, malfrats de tous poils, assassins et bien sûr détectives qui ont pour noms "Arsène Lupin", "Hercule Poirot", "Imogène" ou "Inspecteur Bayard".

Vous l'aurez compris, cette dernière exposition, intitulée "Sueurs froides à la médiathèque" était consacrée au roman policier.

Elle offrait une sélection des meilleures parutions pour adultes et enfants, en romans, BD et K7. De quoi kidnapper pendant quelques heures les accros du roman noir... et tous les autres.

Les 7-11 ans ont pu jouer aux détectives amateurs, grâce à un concours qui a permis à la médiathèque de récompenser les meilleurs Sherlock Holmes en herbe.

En bref : chair de poule garantie !

*Nathalie PERRA
pour la médiathèque.*

NOUVEAUTÉS - NOUVEAUTÉS

Régulièrement les rayonnages de la médiathèque sont dépoussiérés et rajeunis :

- élimination de livres en mauvais état,
- acquisitions avec le budget municipal,
- renouvellements fréquents à la B.D.P. (Bibliothèque Départementale de Prêt du Rhône à Bron),
- cette année, de nombreux dons ont contribué à ces liftings.

Nous remercions toutes les personnes ou associations qui par ces dons de livres en parfait état enrichissent le fonds de la médiathèque.

LIVRES EN GROS CARACTERES

Ainsi va la vie !... Ce rayon de livres en gros caractères s'est étoffé peu à peu grâce à la subvention annuelle de la Maison de retraite Jean Villard et à l'apport de la B.D.P.

Cadeau... Cadeau... Une subvention exceptionnelle de 5 000 F vient de nous être attribuée par la Fondation de France et la B.D.P. pour l'achat de livres en gros caractères. Ces livres sont appréciés par de nombreux lecteurs, qu'ils aient ou non des difficultés visuelles. Le choix jusqu'ici bien limité va donc s'élargir... le temps d'acheter, d'enregistrer, de couvrir une cinquantaine d'ouvrages en ce début d'année...

Nous vous souhaitons d'avance des heures de lecture agréables.

Et... si vous voulez participer au lifting de la médiathèque et de l'équipe d'animation, n'hésitez pas... compétences, disponibilités, suggestions seront les bienvenues.

Nous vous attendons nombreux à l'assemblée annuelle des lecteurs le samedi 28 février à 16 h.

INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE 1998

Nous vous demandons de bien vouloir renouveler votre inscription en janvier lors des permanences : mercredi, samedi, dimanche de 10 h à 12 h.

L'inscription est gratuite pour les enfants jusqu'à 14 ans.

L'inscription adulte est maintenue à 30 F.

L'inscription complémentaire pour la vidéothèque est maintenue à 60 F.

Ces inscriptions vous permettent d'emprunter :

- 4 documents pour 3 semaines (périodiques, livres, documents sonores),
- 3 vidéos pour 1 semaine (fiction adulte, fiction enfant, documentaire).

Annie Danière.

**Merci de faire confiance
aux annonceurs qui aident
à la parution
du bulletin municipal**

FETE DE NOEL REPAS DES ANCIENS



Le 4 décembre dernier, la municipalité offrait à ces Anciens un repas, servi avec qualité par le Restaurant Terrasse, pour fêter Noël en toute convivialité.

Un moment animé par le chansonnier Marc Prévot qui jouait "la mère Cotivet". Un bon moment d'amitiés partagé avec plaisir.

Notre collectivité peut être heureuse d'honorer ses Anciens et d'apporter ainsi un moment privilégié à ses aînés.

*André Brottet,
Adjoint.*



ASSOCIATION DES FAMILLES

L'Association redémarre tout doucement et pourtant chacun de nous sait les difficultés rencontrées par les familles pour élever leurs enfants et équilibrer leur budget.

L'Association existe à Polionnay depuis près de 50 ans et a évolué dans le sens d'une aide et d'un soutien moral et financier pour toutes les familles ayant charge d'enfants (ne pas confondre familial et social).

La famille est en danger ; de nombreuses démarches sur le plan départemental et national ont été faites auprès du ministère concerné pour sauver les Allocations familiales, mais le gouvernement fait très souvent la sourde oreille.

Nous avons heureusement obtenu quelques résultats : la prime de rentrée scolaire est passée de 500 à 1 500 F ; après le procès fait à l'Etat par Familles de France que nous avons gagné, l'Etat, malgré de nombreuses réticences, vient de céder en partie en acceptant de revaloriser les allocations de 1995 (avec effet rétroactif) au taux de 0,85 % pour tous les ayants droits de cette époque. Nous engageons bien d'autres actions (quotient familial, prix de l'eau, orientation, premier emploi...)

Pour avoir une efficacité réelle, il faut beaucoup d'adhérents (**c'est notre force**), atteindre 1 million d'adhérents en France en l'an 2000.

Nos principales activités : défendre la famille, aider les chômeurs, les familles en difficultés ; organiser des activités. Actuellement démarre une activité de cours de couture (téléphoner à Mlle Dufay au 04.78.57.10.00) pour les adhérents.

La carte d'adhérent est disponible au prix inchangé de 120 F, compris la revue et l'accès à toutes les activités des associations Familles de France (langues, bourse aux vêtements...).

Nous recherchons quelques bénévoles supplémentaires pour relancer les activités, quelques heures par mois. Téléphoner au 04.78.48.12.94 (M. de Rouville).

Les familles de 4 enfants (aîné plus de 16 ans) devront se faire connaître avant fin janvier pour recevoir la médaille des familles, si elles le désirent, le jour de la **fête des mères, le 7 juin 1998.**

La prochaine **assemblée générale** aura lieu le vendredi **30 janvier 1998 à 20 h 30**, salle Jourdan. Venez nombreux adhérents ou non.

*Hervé de Rouville,
Chargé de la Famille,
Président intérim.*

LA VIE ASSOCIATIVE

MAISON DES JEUNES

SORTIES DE SKI

Les MJC de l'Ouest Lyonnais organisent comme chaque année des sorties de ski. Le programme est dès à présent disponible à la MJC de Vaugneray et à la MJC de Pollionnay.

SORTIES DU MERCREDI

Tous les 1^{ers} mercredis du mois, à partir du mercredi 7 janvier, les foyers des MJC de Vaugneray et de Pollionnay s'associent pour organiser une sortie à Lyon. Au programme : bowling, patinoire, billard, kart, etc. Exprimez vos souhaits dès maintenant !

SORTIES THEATRE

Les MJC de Pollionnay et de Vaugneray organisent pour le premier trimestre 1998 trois sorties théâtre.

1. Jeudi 29 janvier, 19 h 30, Centre Léonard de Vinci : "Portrait de groupe avec Molière". Trois siècles après, une compagnie de jeunes acteurs crée un spectacle original où se rencontrent les personnages de Molière. Les mots de Molière résonnent dans cette pièce à la fois drôle et grave.

Tarifs : adhérents 70 F, non adhérents 85 F.

Inscriptions avant le 15 janvier.

2. Vendredi 27 février, 20 h 30, Centre Léonard de Vinci : "La puce à l'oreille" de Feydeau. Mise en scène décalée et détonante, comédiens exubérants et généreux, dans un décor révolutionnaire, costumes kitch et délirants, le Cartoon Sardines Théâtre revisite Feydeau : burlesque et décapant !

Tarifs : adhérents 70 F, non adhérents 85 F.

Inscriptions avant le 15 février.

3. Mardi 17 mars, 20 h 30, Théâtre des Jeunes Années :

"Arlequin poli par l'amour" de Marivaux. Arlequin rencontre Silvia la bergère. Deux mondes, deux visions de l'amour. Cette comédie sentimentale montre comment l'amour métamorphose l'homme en le faisant accéder à l'intelligence.

Tarifs : adhérents 50 F, non adhérents 65 F.

Inscriptions avant le 28 février.

Pour tout renseignement :

- MJC Vaugneray, place du 8-Mai 1945, tél. 04.78.45.90.54.
- MJC Pollionnay, le Bourg, tél. 04.78.48.10.03.

Pour la MJC,
Victor Feliciano.

ADMR

Association d'aide à domicile en milieu rural.

Service d'aide aux familles.

- **Le but** de l'association est de mettre à la disposition des familles une travailleuse diplômée, capable de remplacer la mère de famille empêchée en cas de maladie, grossesse, hospitalisation ou accident.

Cette association créée en 1992 intervient sur les communes de Pollionnay, Grézieu-la-Varenne et Vaugneray.

Le financement de l'intervention est assuré en tout ou partie par la Caisse d'Allocations Familiales en fonction des ressources du foyer et du quotient familial.

Contact : Mme Rosier, 4 chemin de l'Araire, 69670 Vaugneray. Tél. 04.78.45.95.11.

La gestion du service est assurée par des bénévoles qui sont actuellement trop peu nombreux pour se répartir la tâche de manière plus souple. L'objectif est de doubler 4 postes pour obtenir cette souplesse. Que les personnes qui peuvent consacrer quelques heures par mois à des travaux de secrétariat, d'organisation des interventions, d'administration ou d'instruction des dossiers auprès des familles se fassent connaître à M. André Brottet en mairie de Pollionnay.



CENTRE DE VACANCES

CAMPS DE SKI AU PLEynet - LES 7 LAUX PENDANT LES VACANCES DE FÉVRIER

Ce camp organisé par le Centre de Vacances du Plan-de-la-Vache accueille les enfants et adolescents de 7 à 15 ans.

Caractère familial : 30 jeunes maximum. Agréé par Jeunesse et Sport.

Dates : du 8 février au 14 février 1998.

Prix : 2 200 F tout compris pension, transports, forfaits, assurances.

Renseignements : Mme Teulade, 04.78.48.13.77.

LA VIE ASSOCIATIVE

ASCP FOOT POLLIONNAY

L'assemblée générale du club s'est tenue le 26 septembre 1997.

Voici le nouveau bureau :

Francette Beaupellet, trésorière, Frédéric Chambost, secrétaire, Lucien Marignier, président.

Responsables d'équipes et entraîneurs :

- **Pour les moins de 9 ans**, Paul Vial et Valérie Touraille.
– Entraîneur : Jérôme Gervais le mercredi de 14 h à 16 h. Agnès Perrier peut se rendre disponible et assurer l'entraînement en cas d'absence.

- **pour les seniors** (équipe de 3^{ème} série), Daniel Janin-Thivos et L. Marignier.

– entraîneur : Denis Tchilinghirian le mardi et le vendredi de 20 h à 22 h 30.

En ce qui concerne les moins de 7 ans, pour l'entraînement du mercredi, un turn-over a été organisé par Solange et Valérie pour aider l'entraîneur et accueillir les petits. Lors des matches, c'est M. Gilles Poccachard et M. Pascal Demeure, avec le concours des parents présents, qui encadrent les débutants. M. Paul Vial aidé de Valérie Touraille encadrent les moins de 9 ans. Paul Vial est toujours présent aux entraînements et le club tient à le remercier pour son action au sein du club et son soutien aujourd'hui à aider à intégrer les nouveaux parents dans cette nouvelle organisation.

Pour les seniors, après la défaite du premier match, l'équipe a réagit et compte depuis aucun match perdu et se trouve aujourd'hui en deuxième place du championnat. L'objectif étant de terminer premier, ce qui lui permettrait d'atteindre la deuxième série qui lui a échappée d'un point la saison passée. Cette même équipe, en coupe du Rhône, a éliminé Bron-Terraillon évoluant en promotion d'excellence et a perdu au deuxième tour contre l'équipe de Marcy première série, après les prolongations. L'équipe se trouve toujours engagée dans la coupe de la Brévenne, elle a éliminé le CASCOL première série par 2 à 1, ainsi que Saint Symphorien-sur-Coise deuxième série par 3 à 2. Suite à cette série de victoires, nous vous invitons à venir soutenir ces joueurs et partager la bonne ambiance générale.

QUELQUES DATES À RETENIR

- Samedi **10 janvier 1998** à la MJC, fête des rois.
- Samedi **7 mars 1998** à 20 h 30, salle des fêtes, soirée Karaoké.
- Vendredi **12 juin 1998** à 19 h au stade, concours de pétanque.

- Samedi **20 juin 1998** au stade, tournoi des débutants et poussins.
- Dimanche **6 septembre 1998** au stade, tournoi des seniors.

L. Marignier.

QUE SE PASSE-T-IL A LA MAISON DE LA RENCONTRE ?

SOIRÉE "REGARD SUR LA MAURITANIE"

Il n'y avait pas moins de 120 personnes ce soir-là pour venir découvrir ce beau pays. Le diaporama présenté par Josette Marignier permettait d'admirer ces magnifiques paysages de dunes que le vent modèle à l'infini et de faire connaissance avec ses habitants accueillants offrant aux visiteurs le traditionnel thé à la menthe.



Grâce à cette nombreuse assistance, la somme de 2 370 F a été remise pour un projet de développement d'un village mauritanien.

DATE A RETENIR

Le dimanche 1^{er} février, à 10 h, assemblée générale de la Maison de la Rencontre, autour d'un dimanche café exceptionnel.

Toute personne qui s'intéresse à la vie du village y est cordialement invitée.

Samedi 28 février, sortie métro-musée.

Départ de Pollionnay par le bus 72 et le métro pour la visite du Musée des Beaux-Arts, où de nouvelles salles ont été ouvertes récemment au public et qui présentent des œuvres et des objets d'art inconnus à Lyon jusque-là.

Pour l'équipe animatrice,
J. Chavand.

LA VIE ASSOCIATIVE



SAUVEGARDE DES COTEAUX DU LYONNAIS

Le 4 octobre dernier, sous le soleil, s'est déroulé à Lyon, de la place Carnot à l'Hôtel de ville, avec une halte à la Préfecture, un long cortège d'opposants à divers projets, autoroutiers entre autres.

2000 participants (selon les RG) à 3000 (FR3). La SCL de Ste Consorce et Pollionnay avaient affrété en commun un car... mais il n'était pas plein.

Alors ?...

- Ceux qui ne sont pas venu en pensant que c'est déjà gagné ont tort. Quelques "édiles" s'accrochent encore à ce projet désastreux et nous ne devons pas mésestimer la longueur de leur bras et leur envie de laisser une trace de leur passage en politique, fut-elle néfaste.

- Ceux qui ne sont pas venu en pensant que tout est perdu ont tort également. Tout, actuellement, semble prendre le sens de notre combat. D'abord les directives européennes qui imposent à l'Etat de subventionner les déficits des autoroutes ; et cela entraîne déjà la remise en cause de l'A 89. Ensuite et surtout la mobilisation des élus de la région, élus dans un "collectif" d'opposition.

Ne baissez pas les bras. Avec vous, nous pouvons gagner maintenant.

Pour le bureau,
E. Brochet.

PROJET DE COVOITURAGE

Définition : Utilisation d'une même voiture particulière par plusieurs personnes effectuant le même trajet, afin d'alléger le trafic routier et de partager les frais de transports (Larousse 1997).

Les premières pratiques du covoiturage dans les années 70 ont cherché à améliorer l'efficacité de la voiture individuelle par le remplissage et à desservir des zones se situant en dehors du réseau des transports en commun. La Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais s'associe avec une association lyonnaise Auto-partage pour mettre en place ce projet.

Pourquoi ce projet ?

- Pour diminuer les encombrements des voies d'accès à Lyon.
- Pour palier aux insuffisances des transports en commun.
- Pour lutter contre la pollution et économiser l'énergie.

- Pour économiser une deuxième voiture.
- Pour répondre à une plus grande souplesse dans les déplacements (télétravail, travail à mi-temps).

Le projet :

Créer une centrale de covoiturage pour offrir un service de déplacement basé sur le mode alternatif de transport déjà très couramment utilisé à l'étranger.

Zone géographique d'application du covoiturage :

Les commune "test" sont : Craponne, St Genis-les-Ollières, Marcy-l'Etoile, Grézieu, Ste Consorce, Pollionnay, Vaugneray.

Les étapes de ce projet :

1^{ère} phase : réalisation d'un sondage au moyen du questionnaire joint. Le traitement des données permettra de déterminer le nombre d'automobilistes et de passagers intéressés et les conditions pratiques de mise en œuvre du covoiturage.

2^{ème} phase : étude de faisabilité (élaboration des moyens à mettre en œuvre, estimation de leur coût et leur financement).

3^{ème} phase : réalisation concrète du service et expérimentation des solutions nouvelles.

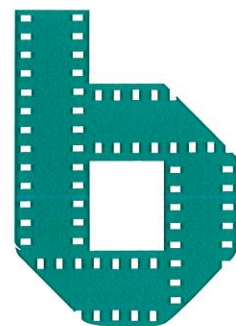
4^{ème} phase : extension de ce service à d'autres communes.

Alain Troïli,
pour la S.C.L.

Vous trouverez page suivante une fiche d'enquête "Covoiturage" établie par Auto-partage. Nous vous demandons de bien vouloir la remplir (nous insistons) et la retourner. Cette expérience ne peut avoir de sens – et de suite – que si le sondage est crédible. Merci d'avance.

E. Brochet.

jean-louis bessenay



photographe

KODAK Express
Développement en
1 heure ou 24 heures

04 78 57 04 89

103-105, av. Édouard Millaud
69290 craponne

QUESTIONNAIRE POUR LE COVOITURAGE

Quels sont vos trajets habituels (préciser) :		Quel est votre moyen de transport ?			
Commune :		Seul dans ma voiture :			
Rue :		A plusieurs dans ma voiture :			
Quartier :		Transport en commun :			
		Autres (vélo, à pied, moto,...) :			
D'où partez-vous ?		Heure de départ :		h	mn
Où allez-vous ?		Heure d'arrivée		h	mn
Pour le midi : Rentrez-vous généralement		Jours concernés par vos déplacements (cocher)			
De temps à autre :		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Pratiquement jamais :		Vendredi	Samedi	Dimanche	
Pour votre retour (en fin de journée)		Heure de départ :		h	mn
		Heure d'arrivée		h	mn
	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Tout à fait en désaccord	Pas d'opinion
Limitation de la pollution					
Circulation plus fluide sur Lyon					
Convivialité					
Economie de carburant					
Permet l'économie d'une 2 ^{ème} voiture					
Création d'emploi pour l'organisation					
En résumé l'idée de covoiturage est					
Très intéressante		Plutôt intéressante	Plutôt peu intéressante	Sans intérêt	
Seriez-vous prêt personnellement à :					
Partager régulièrement le véhicule de quelqu'un			OUI	NON	A VOIR
Partager régulièrement votre véhicule avec d'autres personnes			OUI	NON	A VOIR
Si OUI ou A VOIR, de combien de places disposeriez-vous ?					
Quelques données vous concernant (cocher) :			HOMME	FEMME	
Classe d'âge (cocher)	Moins 19 ans	19/24	25/34	35/49	50/59 Plus de 60
Profession :			Véhicule utilisé pour vos déplacements :		
Si vous souhaitez être informé(e) des résultats de cette étude, ou si vous souhaitez participer à une première expérience de covoiturage, indiquez vos coordonnées :					
NOM :		Prénom :		Adresse :	
Votre entreprise (nom, adresse) :			Téléphone :		
Quelle est votre opinion sur le covoiturage :					

Avec la participation des associations : Auto-partage, Chante ruisseau, Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais et les maire des communes concernées. (Merci à tous).

Bulletin à retourner à : SCL - Le Pipora - 69290 Pollionnay.

AUTO-ECOLE DE CHARBONNIERES

Conduite
accompagnée
à partir de 16 ans

Gérard CORNU

4, avenue de la Victoire
CHARBONNIERES-LES-BAINS

Tél. : 04 78 87 17 30
(RÉPONDEUR)

PERMIS B - PERFECTIONNEMENT

Prise et retour à domicile - Bureau ouvert de 13 h 30 à 15 h



SALON INFINITIF
Pollionnay
Tél. 04 78 48 17 65
Coiffure Mixte

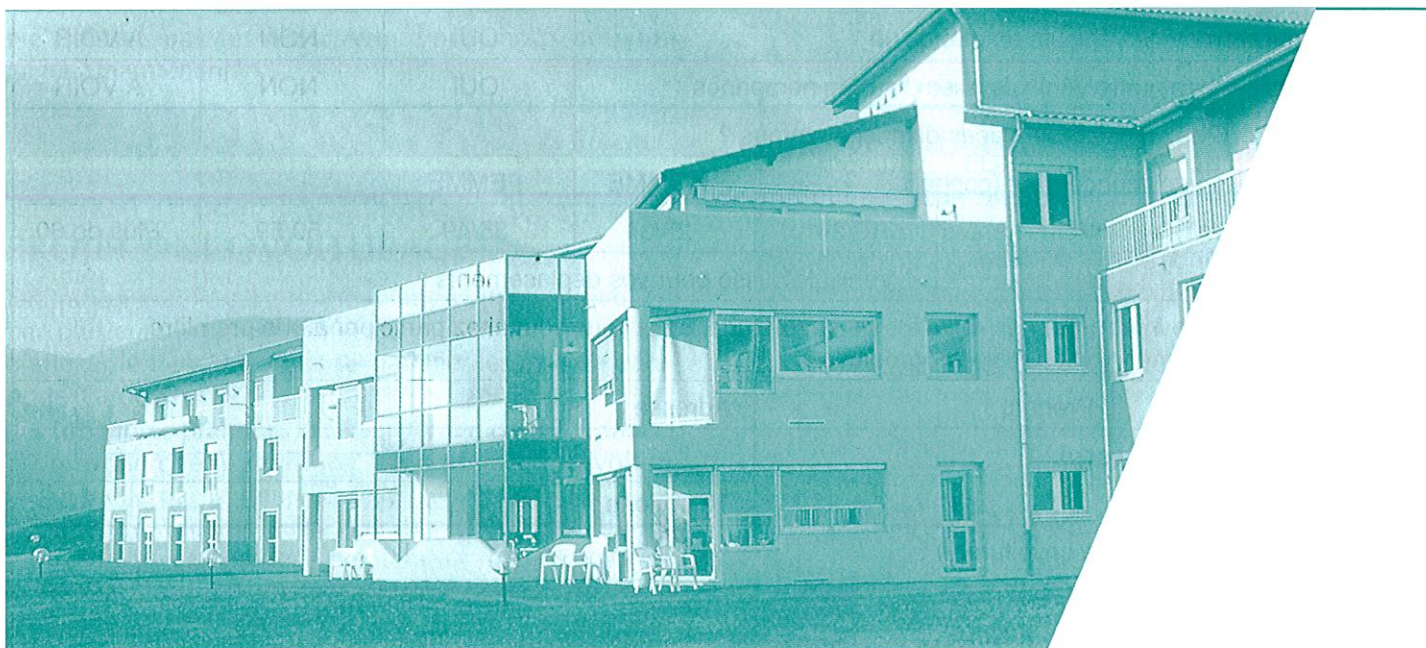
CARRIERES POCCACHARD SARL

PRODUCTION DE GORRE OCRE - ROUGE - JAUNE - GRAVILLONS LYONNAIS

TOUS PRODUITS DE CONCASSAGE ET DE CARRIERE

LA RAPAUDIERE - POLLIONNAY - 69290 CRAPONNE
LESPINASSE - BOYER 42460 CUINZIER

TEL. : 04 78 48 13 14 - Fax : 04 78 48 17 54



Les **Aurélias Pollionnay**

69290 Pollionnay par Craponne

Tél. : 04 78 87 42 42 - Fax : 04 78 87 42 00

Etablissement médicalisé pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de toute affection neurologique nécessitant une prise en charge.

Celle-ci est assurée par une équipe soignante adaptée, encadrée par un personnel médical spécialisé.

Cure médicale - Long séjour

INTERCOMMUNALITE

HISTORIQUE DU SIPAG

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA PROTECTION DES PERSONNES AGEES

En 1965, à l'initiative de Monsieur Jean Villard, Conseil général, 14 communes décident de se constituer en Syndicat pour mettre en œuvre des moyens de protection sociale des personnes âgées : Charbonnières-les-Bains, Courzieu, Craponne, Grézieu-la-Varenne, Marcy-l'Etoile, Messimy, Pollionnay, Saint-Genis-les-Ollières, Saint-Laurent-de-Vaux, Sainte-Consorte, Tassin-la-Demi-Lune, Thurins, Vaugneray, Yzeron.

Ainsi naît le Syndicat Intercommunal pour la Protection des Personnes Agées des cantons de Tassin et de Vaugneray.

En 1972, la commune de Brindas demande et obtient son adhésion.

1975 : Ouverture de la maison de retraite intercommunale de Pollionnay, appelée aujourd'hui Maison Jean Villard, et actuellement gérée par un établissement public.

1980 : Le SIPAG oriente son action vers le maintien à domicile des personnes âgées. Il signe un contrat avec la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales (DASS) et l'Association de Protection, Amélioration, Conservation et Transformation de l'Habitat (PACT). Beaucoup d'appartements vétustes ont été rénovés à cette époque là. Le service public et les associations de bénévoles travaillent en synergie pour développer des services pour le maintien à domicile des personnes âgées.

1983 : Monsieur Georges Barriol, Conseil général, Maire de Sainte-Consorte, est élu Président du Syndicat.

1985 : La commune de Francheville devient le 16^{ème} membre du Syndicat.

1991 : La maison d'accueil et foyer-logement pour personnes âgées dépendantes (MAPAD foyer-logement, maison de retraite, canton petite unité de 12 personnes désorientées). "Les Emeraudes" est construite à Vaugneray par le SIPAG.

La maison est gérée par l'AIPA, Association Intercommunale pour les Personnes Agées (Loi 1901), dont les membres sont des élus délégués par les communes et des personnes qualifiées. La commune de Pollionnay comme chaque commune du Syndicat participe financièrement à la gestion de cette MAPAD, les habitants de ces communes-là sont donc prioritaires pour y entrer.

1994 : Ouverture de 14 lits en hébergement temporaire dans une belle maison de maître réhabilitée, propriété du SIPAG, rattachée aux "Emeraudes". Toutes les communes du canton sont prioritaires dans cette MAPAD.

1995 : Un rapport, sur les besoins et souhaits des personnes âgées des deux cantons, a été remis au Conseil général du Rhône pour élaborer le schéma gérontologique départemental, valable pour cinq ans.

Actuellement le SIPAG :

- organise chaque année la semaine nationale des personnes âgées,
- a un rôle de coordination entre les acteurs autour des personnes âgées,
- soutient financièrement les associations qui agissent dans le domaine du maintien à domicile et la formation. Il aide également certains établissements à se moderniser,
- participe à la réflexion sur les besoins futurs.

Syndicat Intercommunal pour la Protection des Personnes Agées :

Président : Georges Barriol.

Secrétaire : Véronique Monnier.

Chargée de mission : Odile Melot.

Bureau : Mairie de Sainte Consorte.

Tél. : 04 78 44 21 22

Fax : 04 78 87 85 92

Siège social : Mairie de Vaugneray 69670

Heures d'ouverture :

– Lundi et vendredi : 13 h à 18 h.

– Mardi, mercredi, jeudi : 8 h à 12 h 30 et 14 h à 18 h.

Les délégués de notre commune au Syndicat sont : Gilbert Marignier, André Brottet et A. Battesti comme suppléant.

*Travail repris par Antoine Battesti,
Conseiller municipal.*

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES

Le vendredi 19 décembre 1997, a eu lieu l'arbre de Noël à Pollionnay.

Relais mairie de Saint-Genis-les-Ollières, contacts :

Christine Tersoglio et Catherine Robert,
tél. 04 78 57 44 91.

CODE DE DÉONTOLOGIE

La rubrique "Tribune du Citoyen" du bulletin municipal est un lieu d'échange accessible à tous quelles que soient les convictions philosophiques ou religieuses de chacun.

Ce lieu, volontairement très ouvert, a pour ambition de permettre aux personnes qui le désirent de s'exprimer très largement sur la conduite des affaires publiques, mais aussi sur tout autre sujet de société.

Toutefois, les personnes qui utilisent cet outil sont tenues de le faire dans un profond respect des principes fondateurs de la République que sont **la liberté, l'égalité et la fraternité**, auxquels il convient d'ajouter **la laïcité**.

Afin de satisfaire à ces principes, le Conseil municipal de Pollionnay juge nécessaire de fixer les quelques règles qui suivent, laissant à Monsieur le Maire assisté de la Commission Information le soin d'en assurer le respect.

- R1. Les articles doivent être signés du nom d'une personne physique. Les signatures peuvent être accompagnées d'un nom d'une association d'existence reconnue.
- R2. Les articles ne doivent en aucune façon porter atteinte à la morale. En particulier tout article à caractère indécent, ou obscène, ne peut être publié.
- R3. Les textes doivent être écrits dans le respect des croyances philosophiques ou religieuses. Pour autant, il n'est pas admis d'utiliser cette rubrique à des fins de prosélytisme quel qu'il soit.
- R4. Les articles, même critiques, devront être exempts de caractère diffamatoire, infamant ou grossier. En aucun cas, un article ne pourra porter atteinte à la réputation de quelque personne que ce soit.
- R5. Compte tenu de l'utilisation ainsi faite de fonds publics pour imprimer et diffuser le texte, celui-ci ne devra pas dépasser, une fois saisi avec les caractères habituels du journal, la longueur d'une colonne.
- R6. En cas de dépassement de la pagination réservée à la rubrique "Tribune du citoyen" du fait du trop grand nombre d'articles proposés, les textes non diffusés dans un numéro le seraient prioritairement dans le numéro suivant.

Les articles qui seront reconnus non conformes à une ou plusieurs de ces règles seront retournés à leur auteur accompagnés d'une lettre motivant le refus. En aucun cas, il ne sera effectué de coupure même visant à rendre un article publiable.

Le Maire,
Gilbert Marignier.

Voté à l'unanimité, lors de la séance publique du Conseil municipal de Pollionnay du 21 octobre 1997.

DES ADRESSES UTILES

SANTÉ

CAP Ecoute

Contact adolescents, parents, enfants
☎ 0 800 33 34 35 numéro vert (appel gratuit)

ADOC

Adolescents et Consultations
95, rue Tronchet 69006 Lyon
☎ 04 78 93 98 16

A.D.E.S.

Association Départementale d'Education pour la Santé
du Rhône
71, quai Jules Courmont 69002 Lyon
☎ 04 78 37 65 68

Centre Médico Psychologique

29 bis, rue Montriblond 69009 Lyon
☎ 04 78 25 04 14

C.N.D.T.

Centre National de Documentation sur les Toxicomanies
14, avenue Berthelot 69007 Lyon
☎ 04 72 72 93 07

■ DROGUES

ACCUEIL, ECOUTE

Drogue Info Service
☎ 0 800 23 13 13 Numéro vert (appel gratuit)

Centre de Consultation et d'Accueil A3

10, rue de Castries 69002 Lyon
☎ 04 72 40 97 51/52

Accueil Santé

20, rue René Leynaud 69001 Lyon
☎ 04 78 28 65 65
Permanences ☎ : lundi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h.
Permanences médico-sociales : mardi de 13 h à 17 h.

Point Ecoute Toxicomanies

Centre Social de Tassin
29, avenue du 11 Novembre 1918
69160 Tassin la Demi-Lune
☎ 04 78 34 14 82
Permanences : mardi 9 h à 12 h et 14 h à 17 h
mercredi 13 h à 17 h
jeudi 17 h à 20 h

Centre Fabia

9, rue Philippe Fabia 69008 Lyon
☎ 04 78 09 02 22

Aide et Soins

Centre hospitalier Lyon-Sud
Service SMU
Chemin du Grand Revoyet 69210 Pierre Bénite
☎ 04 78 86 21 05
☎ 04 78 86 19 16

A.P.U.S.

Association des Praticiens de l'Urgence Sociale
1, rue Romarin 69001 Lyon (Entrée 7, place du Griffon)
☎ 04 72 10 13 13

Nemo

Centre d'Accueil et d'Orientation pour les Toxicomanes et leur famille
24, rue Georges Lyvet 69200 Vénissieux
☎ 04 78 67 33 33

■ ALCOOL

Centre C2A

Centre d'Accompagnement en Alcoologie
10, rue de Sévigné 69003 Lyon
☎ 04 78 60 36 15

C.P.D.A. / A.I.D.E.S. Alcool

Comité Départemental de Prévention de l'Alcoolisme
86, rue Magenta 69100 Villeurbanne
☎ 04 72 65 06 00

■ TABAC

Hôpital Louis Pradel

Consultation Tabac
☎ 04 72 11 06 81

Hôpital Edouard Herriot

☎ 04 78 34 47 34

EMPLOI

■ PREMIÈRE DÉMARCHE : se rendre à l'ASSEDIC

ASSEDIC

26-28, rue René Cassin 69009 Lyon

Heures d'ouverture

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9 h 00 à 15 h 30.
- Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00.

Haute Coiffure Mixte

Renato

Styliste

Craponne - 66, Edouard-Millaud

Dames : 04 78 57 33 60 - Messieurs : 04 78 57 32 29



INFOS... SERVICES...

Missions

- Inscription sur la liste des demandeurs d'emploi.
- Instruction du dossier du demandeur.
- Décision du montant de l'allocation.
- Paiement de l'allocation.

Inscription

- Préinscription souhaitable au 04 72 76 10 30. Elle permet que l'inscription prenne effet dès le jour de l'appel.
- L'Assedic adresse un dossier au demandeur.
- Le demandeur se présente à l'Assedic dans les 5 jours suivant l'appel.

Documents nécessaires

- Pièce d'identité.
- Justificatifs de domicile (EDF, Télécom, Sdei). Pour les personnes logées chez leur parents : attestation de domicile rédigée par les parents et leurs justificatifs de domicile.
- Documents relatifs à la recherche d'emploi :
 - diplômes,
 - curriculum vitae,
 - certificats de travail,
 - attestations de formation.

Renseignements

- Le demandeur a-t-il droit à une indemnisation ?
- Inscription à la Sécurité Sociale :
 - se renseigner sur ses droits,
 - que faire pour l'ouverture des droits ?

Téléactualisation du dossier

Chaque demandeur d'emploi a un numéro de téléphone et un code confidentiel qui lui permet de connaître à tout moment où en est son dossier (serveur vocal).

■ DEUXIÈME DÉMARCHE : Se rendre à l'ANPE

ANPE

2, chemin Vieux Moulin
69160 Tassin la Demi-Lune
☎ 04 72 86 06 20

Heures d'ouverture

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30.
- Vendredi de 8 h 00 à 13 h 00

Missions

- Entretien professionnel.
- Inscription du CV dans une base de données.

L'ANPE propose

- des aides au premier emploi des jeunes de 16 à 25 ans (ceci peut être vu également à la Mission locale) ;
- des formations et leur financement ;
- des aides techniques pour la recherche d'un emploi ;
- des aides à l'orientation professionnelle ;
- des aides à l'évaluation professionnelle ;
- des aides à la mobilité (déménagement, séjour...) ;
- des contrats aidés : qualification, apprentissage, aide à la création d'entreprises...

Documents nécessaires

- Pièce d'identité
- Justificatifs de domicile
- Diplômes
- Attestations de formation
- Curriculum vitae
- Certificats de travail

■ ANPE : SECTORISATION PROFESSIONNELLE

Il existe des agences spécialisées pour certains métiers.

• Hôtellerie-Restauration

ANPE Presqu'île
140, cours Charlemagne 69002 Lyon (provisoire)
– Standard 04 78 92 82 53
– Ligne directe 04 78 37 33 83
– Fax 04 72 40 98 92

• Santé

ANPE Guillotière
105, rue Béchevelin 69007 Lyon
– Standard 04 78 69 29 07
– Ligne directe 04 72 71 30 79
– Fax 04 72 73 41 80

• Automobile

ANPE Guillotière
105, rue Béchevelin 69007 Lyon
– Standard 04 78 69 29 07
– Ligne directe 04 78 58 29 96
– Fax 04 72 73 41 80

• Commerce de gros

ANPE Brotteaux
8, rue Boileau 69455 Lyon Cedex 06
– Standard 04 78 52 69 07
– Fax 04 78 24 18 61

• Sécurité Propreté

ANPE Vaise
4, rue de la Corderie 69337 Lyon Cedex 09
– Standard 04 78 83 46 30
– Ligne Directe 04 72 20 01 05
– Fax 04 78 83 57 64

• Bâtiment

ANPE Villeurbanne
150, rue du 4 août 69100 Villeurbanne
– Standard 04 78 84 65 50
– Fax 04 78 85 30 33

• Espace cadres

Espace Cadres
7, rue Louis Guérin 69100 Villeurbanne
– Standard 04 72 69 09 20
– Fax 04 72 43 09 21

• Transport

ANPE St Priest
21, rue Bel Air 69800 St Priest
– Standard 04 78 20 33 34
– Fax 04 78 21 83 52

INFOS... SERVICES...

• Métallurgie

ANPE Vénissieux
7, place de la Paix 69200 Vénissieux
– Standard 04 72 51 49 77
– Fax 04 72 50 91 80

• Chimie

ANPE Oullins
25, rue du Perron 69921 Oullins Cedex
– Standard 04 72 39 01 40
– Ligne directe 04 78 51 62 94
– Fax 04 78 86 98 03

D'autres n'existent qu'à Paris (Air France...).

■ PREFECTURE DU RHONE

Les voies de l'emploi
Nouvelles mesures pour l'emploi
Renseignez-vous !

- Apprentissage et formation en alternance
Contrats de qualification, d'adaptation, d'orientation, d'apprentissage.
- Stages d'insertion et de formation à l'emploi pour les chômeurs de longue durée.
- Aide aux chômeurs, créateurs ou repreneurs d'entreprise.

■ PREFECTURE DU RHONE

106, rue Pierre Corneille
et D.D.T.E.F.P.

- Contrat emploi-solidarité (CES)
- Contrat emploi-solidarité consolidé (CEC)
- Contrat emploi-jeunes

■ D.D.T.E.F.P.

Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

10, rue du Nord 69100 Villeurbanne
☎ 04 72 65 58 50

Serveur vocal 08 36 67 68 68 (1,49 F la minute)

- Renseignement du public sur le droit du travail
☎ 04 72 65 59 59
- Mesure pour l'emploi, ☎ 04 72 65 59 60

■ INSERTION JEUNES

• Permanence d'accueil d'information et d'orientation (P.A.I.O.)

119 bis, avenue Charles de Gaulle
69160 Tassin la Demi-Lune
☎ 04 78 34 18 30

■ TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Dossier consultable au BIJ (Bureau d'Information Jeunesse) de MORNANT - Secteur vie quotidienne

• COTOREP

Insertion des handicapés
10, rue du Nord 69100 Villeurbanne
☎ 04 72 65 58 58
Serveur vocal ☎ 04 72 65 58 48

■ SOLIDARITÉ EMPLOI

• Antenne de Grézieu-la-Varenne

Permanence chaque samedi de 11 h 00 à 12 h 00
Salle des Sociétés (vers l'église)
Point contact ☎ 04 78 45 98 52
Point offres d'emplois ☎ 04 78 87 65 10

*Dossier repris par André Brottet
à partir du travail et avec son accord
de la commission Emploi d'Orléans.*

APPEL AU VOLONTARIAT

Le chômage constitue le problème majeur de notre société. Depuis quelques années, sur l'Ouest lyonnais, est née l'Association Solidarité Emploi. L'idée est de créer un tissu de solidarité entre les chômeurs et de les aider à trouver du travail. Cette association démontre quotidiennement toute son utilité. Polionnay doit apporter sa contribution à cet effort d'entraide. C'est pour cette raison que nous cherchons quelques volontaires pour renforcer l'antenne de Grézieu-la-Varenne. Contactez André Brottet à la mairie au 04.78.48.12.09. Si nous devons faire des choix, donnons la priorité à apporter notre petite part pour combattre ce fléau qu'est le chômage.

André Brottet, Adjoint.



Mécanique • Carrosserie
Peinture
Vente neuf & occasion

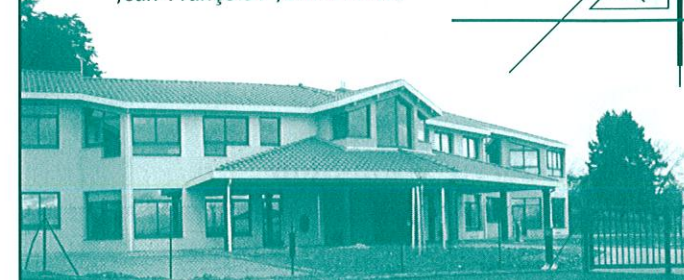
GARAGE CHAPOLARD

Agent Peugeot

6 route des Pierres Blanches - 69290 GRÉZIEU-LA-VARENNE
Tél. 04 78 57 02 09 • Fax 04 78 57 29 98

Cabinet d'Architecture **SERIZIAT**

Jean-François / Jean-Charles



69760 Limonest tél : 04.78.35.24.15 Fax : 04.78.64.94.23

La vie prend des couleurs avec le libre-service de la plante Desbos



Grand choix de plantes vertes et fleuries, compositions, plantes à massifs, fleurs coupées...



**Pour vous servir : Non-Stop
de 9 h à 19 h du lundi au samedi
de 9 h à 12 h dim. et jours fériés**



**Libre-service
de la plante**

esbos

Av. Marcel Mérieux - 69280 Marcy l'Etoile
Tél. : 04 78 87 18 58 - Fax : 04 78 87 82 96